



Légende du schéma directeur

- délimitation du schéma directeur
- - - courbes de niveaux du terrain existant (BD-L-TC 2008)
- cours d'eau (BD-L-TC 2008)

Concept de développement urbain

Programmation urbaine / Répartition sommaire des densités

- logement
- commerce / services
- artisanat / industrie
- équipements publics / loisir / sport

faible moyenne forte densité

Espace public

- espace minéral fermé / ouvert
- espace vert fermé / ouvert

Centralité

- Elément identitaire à préserver

Mesures d'intégration spécifiques

- Séquences visuelles
- axe visuel
- seuil / entrée de quartier, de ville, de village

Concept de mobilité et concept d'infrastructures techniques

Connexions

- réseau routier (interquartier, intraquartier, de desserte locale)
- mobilité douce (interquartier, intraquartier)
- zone résidentielle / zone de rencontre
- chemin de fer

Aire de stationnement

- parking couvert / souterrain
- P Pp parking public / privé
- B G Transport en commun (arrêt d'autobus / gare et arrêt ferroviaire)

Infrastructures techniques

- axe principal pour l'écoulement et la rétention des eaux pluviales
- axe principal du canal pour eaux usées

Concept de mise en valeur des paysages et des espaces verts intra-urbains

- coulée verte
- biotopes à préserver

Supplémentaire

- Rétention rétention
- arbre à préserver

INDICE	DATE	COMMENTAIRES
A	17.05.2019	Modification retenues dans le cadre de la procédure précédant le vote du Conseil Communal
B		
C		

MAITRE DE L'OUVRAGE
COMMUNE DE SCHUTTRANGE 

PROJET
PAG / ETUDE PRÉPARATOIRE

PLAN
SCHÉMA DIRECTEUR - Mensbech - Schennberg/Haptstross

BUREAU D'ÉTUDES
zimplan s.à r.l. 
 Urbanisme & Aménagement du Territoire

83, Parc d'Activités Capellen
 L-8308 Capellen
 Tel: +352 26 45 2-856
 Info@zimplan.lu
 www.zimplan.lu

DESSINÉ PAR	BBF	FORMAT	A2 (594mm/420mm)
VÉRIFIÉ PAR	HNR	ÉCHELLE	1/1.000
DATE	18.10.2018		
FICHER	Z:\Schuttrange\PAG 2011\0_Plan\EP_Partie_graphique\EP		
PLAN N°	20151925_SCHU_PAG_EPC_Schennberg-Haptstross_03_A		
FOND DE PLAN	© ORIGINE CADASTRE - DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES		